

La Région se met en huit pour les entreprises

La prospérité économique relève avant tout des entreprises. La Région a mis en œuvre huit stratégies pour les accompagner.

1. Favoriser l'entrepreneuriat:
10 millions d'euros en 2007

- Le Programme d'appui à la création et à la transmission d'entreprise (Pacte) mobilise 9,3 millions d'euros par an pour la qualification, la formation, l'accompagnement et les financements des projets.

- Le programme de maintien des activités économiques de proximité représente 700 000 euros.

2. Favoriser la compétitivité par l'innovation: 8 millions d'euros en 2007

La Région soutient la compétitivité et l'innovation des entreprises par le Programme régional à l'innovation (PRI) qui comprend le financement des faisabilités technique et commerciale des projets, le financement de projets de recherche et de développement en partenariat avec Oséo, le soutien au recrutement d'ingénieurs et de docteurs en recherche.

3. Accompagner les entreprises en croissance: 9 millions d'euros en 2007



Les huit stratégies de la Région pour accompagner les entreprises

Favoriser la création et la transmission d'entreprises	9,3 M€ par an	1 125 emplois concernés en 2006
Favoriser la compétitivité par l'innovation	8 M€	1 700 emplois concernés en 2006
Accompagner les entreprises en croissance	9 M€	2 490 emplois concernés en 2006
Favoriser le regroupement d'entreprises par filières structurées	8 M€	200 entreprises mobilisées en 2006 par le contrat de filière agroalimentaire 50 entreprises mobilisées en 2006 par le contrat de filière logistique et transports
Créer des Parcs régionaux d'activités économiques et de l'immobilier d'entreprise	350 M€ sur 10 ans	711 emplois concernés en 2006
Soutenir l'économie sociale et solidaire	2 M€	568 emplois concernés
Soutenir financièrement les entreprises	8 M€	640 emplois concernés en 2006
Pérenniser les emplois et les savoir-faire régionaux	300 000 €	1 500 entreprises concernées

Plus de 1 000 entreprises accompagnées chaque année par la Région, soit 10 000 emplois concernés.

Le programme Astre (Aide stratégique régionale aux entreprises) accompagne financièrement le développement des entreprises régionales en croissance.

4. Favoriser le regroupement d'entreprises par filières: 8 millions d'euros en 2007

Des entreprises se regroupent dans des filières structurées plus performantes pour favoriser les projets collectifs et coopératifs.

5. Créer des Parcs régionaux d'activités économiques: 350 millions d'euros sur 10 ans

- programme de création des Parcs régionaux d'activités

économiques (Prae), des Parcs d'intérêt territorial (Pair), de pépinières et d'hôtels d'entreprises et d'ateliers relais (Phare);

- programme régional d'aide à l'immobilier d'entreprise (Prai) pour favoriser l'installation, le maintien et le développement d'entreprises sur le territoire régional.

6. Soutenir l'économie sociale et solidaire:
2 millions d'euros en 2007

- programme de développement de l'économie sociale et solidaire régionale (Essor),
- programme de fonds de garantie (FRG) France active garantie / Airdie.

7. Mettre en place une chaîne financière:
8 millions d'euros en 2007

- programme de renforcement des fonds propres des entreprises: Soridec, Créalia
- programme fonds régional de garantie FRG Oséo financement.

8. Pérenniser les emplois et les savoir-faire régionaux: 300 000 euros en 2007

Le programme d'information et d'animation info-entreprises LR (www.info-entrepriseslr.fr) a été lancé en 2006.

Le programme Preserve concerne la prévention des risques dans les entreprises.

+ D'INFOS

www.info-entrepriseslr.fr

Les bonnes infos et les bons contacts pour réussir son entreprise en Languedoc-Roussillon. 450 fiches actualisées et plus de 150 experts pour vous guider.